

■ **L'Interdit SA**, à Genève, exploitation de bars, cafés, restaurants, etc. (FOSC du 08.05.2001, p. 3441). Procuration collective à deux avec l'administratrice a été conférée à Chebil Kamel, de Tunisie, à Prilly.
Journal no 12643 du 28.11.2002
(00756770 / CH-660.1.285.994-9)